



Texte Action **Pour : 16**

L'actualité récente a montré qu'une forte mobilisation amenait le gouvernement à revoir sa copie concernant le protocole sanitaire et le passage du baccalauréat : il aura fallu attendre deux ans de pandémie, et un mouvement national d'ampleur le 13 janvier, pour que le premier ministre lui-même prenne la main sur le dossier, désavouant ainsi le ministre Blanquer et son mode habituel de non-communication envers les personnels de l'Education nationale.

Cela fait en effet deux ans que les personnels tiennent le système éducatif à bout de bras, sans réelle reconnaissance des représentants de notre institution : deux ans pour obtenir enfin des masques chirurgicaux, mais des capteurs de CO2 et autres purificateurs d'air aux abonnés absents, et ce en classe entière, au mépris de la santé collective des élèves, des familles et des personnels.

La rentrée 2022 verra cependant son cortège habituel de suppressions de postes (400 au niveau national dans le second degré, et 7900 postes depuis le début du quinquennat), de classes surchargées, et un salaire inchangé, ce dans un contexte inflationniste.

Le SNES-FSU Réunion rappelle son exigence de moyens exceptionnels pour prendre en compte les conséquences de deux ans de crise sanitaire, sur le plan des retards/décrochages au niveau des apprentissages, comme au niveau des séquelles en termes de santé psychique des jeunes et/ou des personnels. Il exige aussi un ajustement des programmes pour les examens, afin de tenir compte de la dégradation des conditions d'études durant ces deux années, afin de ne pas pénaliser nos élèves.

Pour le SNES-FSU Réunion, la question des salaires est une priorité. Il revendique en particulier le dégel de la valeur du point d'indice et un rattrapage du pouvoir d'achat. Il faut également reconnaître les droits des retraité(e)s et revaloriser les pensions : le SNES-FSU Réunion, comme en 2019, s'opposera à la mise en place d'un système de retraite « à points ». Nous continuons à revendiquer une retraite à 60 ans avec 37 annuités et demi.

Le SNES-FSU Réunion continue de porter non seulement l'impératif de gel des suppressions de postes, mais aussi celui d'un collectif budgétaire pour des créations d'emplois à la hauteur des besoins du service public d'Education et l'amélioration de nos conditions de travail. Il rappelle sa demande d'un plan pluriannuel de rattrapage conforme aux spécificités académiques.

Le SNES-FSU Réunion exige l'abandon des réformes Blanquer : réforme du lycée, qui a entraîné la course à l'évaluation permanente, la mise en concurrence des établissements et des enseignements à l'intérieur des établissements eux-mêmes, tout en aggravant les inégalités sociales et genrées ; réforme du baccalauréat qui devient un diplôme « maison ». L'actuel débat sur la place des mathématiques au lycée, outre qu'il montre la justesse des analyses du SNES-FSU depuis trois ans, confirme que c'est bien l'ensemble de la réforme du lycée qui doit être abrogé.

Le SNES-FSU Réunion apporte également son soutien à la voie professionnelle, et exige l'abandon de Parcoursup. Pour le collège, le SNES-FSU Réunion demande l'abrogation de la réforme de 2016, le retour à des effectifs raisonnables, et des temps de concertation pour les équipes.

Le SNES-FSU Réunion appelle, partout où cela est possible, à faire grève et à se mobiliser contre les suppressions de postes.

Le SNES-FSU Réunion réclame plus de moyens en personnels dans les établissements, et en particulier dans les vies scolaires. Les AED doivent être recrutés par l'administration et non par les chefs d'établissement, avec des contrats pluriannuels. Les CPE de notre académie sont en nombre insuffisant, malgré la « création » de trois postes, laquelle aboutira à des redéploiements sans prendre en compte les besoins réels des établissements.

Le SNES-FSU Réunion demande à ce que le recrutement d'AESH soit fait à la hauteur des besoins : trop d'élèves ne peuvent bénéficier d'un accompagnement malgré la notification de la MDPH. Il exige leur recrutement dans un cadre d'emplois de catégorie B avec une carrière garantie et construite selon une grille indiciaire revalorisée. Pour pallier la déshumanisation de leurs missions, il exige l'abandon des PIAL et la fin des temps partiels imposés. Il demande une réelle formation pour ces personnels.

Le SNES-FSU Réunion s'oppose à toute tentative de dérégulation du système éducatif, et rappelle que seul un concours national permet de garantir l'égalité de traitement entre les élèves sur tout le territoire : les dernières déclarations qui signifieraient la fin du capes et l'accroissement des recrutements locaux inquiètent la profession. Leur carrière appartient aux personnels, et le contrôle réalisé par les organisations syndicales est la seule garantie d'opérations de gestion transparentes : le SNES-FSU Réunion demande donc l'abrogation de la loi TFP de 2019, et le retour aux commissions paritaires pour les mutations et promotions.

Le SNES-FSU Réunion s'oppose aux tentatives de régionalisation de l'orientation et demande que celle-ci ne se résume pas à pourvoir uniquement à court terme des emplois locaux : le service public d'orientation doit pouvoir agir dans l'intérêt d'épanouissement personnel et professionnel de nos élèves. Le SNES-FSU Réunion interviendra fermement auprès de la Région pour demander l'abandon de ce projet

Enfin, le SNES-FSU Réunion demande à ce qu'un bilan transparent des deux cités éducatives du Port et de Saint Benoît soit présenté par les autorités académiques, ce alors que trois autres communes (St Pierre, Le Tampon, St Louis) vont recevoir ce label, qui fonctionne dans l'opacité la plus totale tout comme le CLA créé à Saint Philippe sans aucune discussion. Le SNES-FSU continue d'exiger, pour une éducation ambitieuse et de qualité, le classement de tous les établissements de l'île en éducation prioritaire.

L'inégalité des carrières et des rémunérations entre femmes et hommes est encore une réalité constatée dans la fonction publique. Le SNES-FSU Réunion appelle à faire du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, en revendiquant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, une journée de mobilisation pour satisfaire l'ensemble de nos revendications : égalité professionnelle avec mise en œuvre effective des plans d'action, lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail comme dans la société, actions contre les stéréotypes de genre.

Malgré le calendrier scolaire, le SNES-FSU Réunion soutient la grève du 17 mars 2022 pour les salaires et le pouvoir d'achat, et s'associe à toute forme de mobilisation, sous quelque modalité que ce soit, comme la marche pour le climat du 12 mars à Saint Pierre, le mouvement des retraités du 24 mars.

